



Agrément « Jeunesse Education Populaire »
n° 17-35-J001

Assemblée Générale Ordinaire Dimanche 7 février 2020 Visioconférence

Rapport Moral du président : Yves Montagne

Mesdames, Messieurs, chers membres de notre fédération départementale, je vous souhaite la bienvenue pour cette Assemblée Générale Ordinaire qui, compte-tenu de la situation sanitaire, se déroulera en visioconférence et non à l'Auditorium des Archives Départementales Paul Ricoeur. Je vous remercie pour votre présence, nombreuse et inespérée aujourd'hui et de l'intérêt que vous portez à l'avenir de la FEPEM 35.

Nous sommes aujourd'hui **29** structures présentes et **33** représentant(e)s.

18 structures, qui ne pouvaient être des nôtres aujourd'hui, m'ont fait parvenir leurs pouvoirs.

12 structures n'ont pas répondu à la convocation à l'AG.

Je remercie très amicalement Jean-Louis Houberdon pour l'organisation technique.

A mon grand regret, le temps convivial du midi et le concert programmé ne pourront avoir lieu.

Je formule le souhait que nous puissions vivre à nouveau ces moments tant attendus.

Je tiens à excuser Madame Sourdrille (Vice-Présidente à la Culture du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine) qui avait prévu d'assister à notre AG en présentiel, mais qui ne souhaite pas y assister en visioconférence).

Je remercie affectueusement Claude-Dubois Guyot et Carole Schittulli qui nous sont sortantes cette année et ne souhaitent pas poursuivre leur activité au sein du CA. Une pensée pour Claude qui était administratrice depuis plus de 12 ans. Elle restera un exemple de rigueur musicale et de jouvance pour nous toutes et tous.

Enfin, je ne peux m'empêcher d'avoir des pensées amicales pour Robert Sanquer, ancien membre de notre CA, qui traverse une période difficile pour raisons de santé.

Notre Assemblée Générale suivra l'ordre du jour indiqué sur votre convocation.

En 2020, la FEPEM 35 a rassemblé 55 structures sur le département, soit 13550 musiciens, choristes, élèves et danseurs. Pour la seconde fois, nous avons dépassé les 50 structures adhérentes. Souvenons-nous qu'en 2015, le nombre d'adhérents était de 28.

nous avons accueilli 4 nouvelles structures en 2020

- l'Orchestre Symphonique du Pays Pourpré (Montfort sur Meu)
- l'Association « Musique Anast » (Val d'Anast)
- l'Orchestre Symphonique Universitaire
- le Amis de la musique de Saint-Suliac

J'attire à nouveau votre attention sur l'obligation pour nous de répondre aux attentes spécifiques de chaque type de structure tout en proposant des transversalités, des liens, des échanges comme il est précisé dans la convention qui nous lie, dans le cadre du Plan Musiques, au Conseil Départemental.

La FEPEM 35 est aussi une union départementale de la FFEA (Fédération Française de l'Enseignement Artistique). Nous sommes membres de son conseil d'administration et à ce titre, j'ai participé à plusieurs réunions nationales. Durant cette période de crise sanitaire, la FFEA a été source de nombreuses informations.

Par notre canal, 18 écoles de musique et conservatoires ainsi que 3 structures de pratique artistique d'ensemble ont adhéré en 2020 à la FFEA à un tarif moindre que celui d'une structure extérieure à la FEPEM 35.

Les mois à venir verront le lancement d'un chantier déterminant pour la FFEA : la régionalisation.

Pour information, l'Ille-et-Vilaine regroupe 21 structures sur les 32 présentes en Bretagne.

Une étude de la FFEA, réalisée dernièrement, indique que nous sommes une union à suivre avec une multiplicité de profils d'adhérents et que nous faisons figure de poids lourds.

A noter également que 10 structures ont conservé leur appartenance en 2020 à la CMF (par le canal de CMF

Bretagne) tout en étant à la FEPEM 35.

La Sainte-Cécile de Janzé, quant à elle, appartient, au niveau régional et national à la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France). L'union faisant la force, nous avons beaucoup à partager et à nous enrichir mutuellement.

Je vous informe que la campagne d'adhésion 2021 est pratiquement bouclée. 6 structures ne sont pas encore à jour de leur cotisation. Cela ne devrait tarder car je les ai contactées et 3 souhaitent renouveler leur adhésion.

Malgré la situation sanitaire et les perspectives peu rassurantes, je suis heureux de vous annoncer que, pour 2021, nous allons atteindre le nombre de 56 structures adhérentes soit plus de 16 000 élèves, musiciens, choristes et danseurs.

Après de nombreuses années ponctuées de rencontres régulières, nous avons, enfin, le plaisir d'accueillir le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rennes. Je remercie sa directrice Hélène Sanglier pour cette démarche porteuse d'avenir. Une autre structure nous a rejoint cette année : le Brass Band de Haute Bretagne. Ce type d'orchestre, unique en Ille-et-Vilaine et très rare en région Bretagne, apportera, j'en suis certain, un nouvel éclairage à la pratique d'ensemble.

Enfin, je salue amicalement les deux structures d'enseignement de Fougères Agglomération et leur directeur Augusto Machado pour leur retour au sein de la Fédération.

Conformément aux souhaits de l'AG 2020, nous avons poursuivi la mise en place d'une gouvernance plus participative. Les deux vice-présidents et moi-même sommes restés en contact régulier. Laurent s'est investi auprès du groupe des directrices et directeurs des écoles de musique associatives. Il contribuera, dans les semaines qui viennent à la mise en place d'un groupe des responsables des écoles de musique et conservatoires publics et territoriaux. David a, lorsque les répétitions ont pu avoir lieu, assuré avec compétence, la transition à la direction de l'Orchestre d'Harmonie de la Fédération. Il proposera prochainement la création d'un groupe des chef(fe)s d'orchestres.

Je remercie notre ami Christian Poupelin qui a pris très à coeur son poste de trésorier. Sa rigueur n'est plus à démontrer. Il a amélioré les outils de gestion pour plus de transparence et a coordonné le travail des vérificateurs aux comptes que nous retrouverons tout à l'heure.

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois : trois réunions en présentiel (le 13 février à Guichen, le 11 juin à Saint-Malo, le 15 octobre au Rheu) et une en visioconférence le 10 décembre.

J'adresse une immense reconnaissance aux douze administratrices et aux administrateurs qui ont participé, massivement et activement à l'animation de notre vie statutaire (moyenne de neuf participants aux CA).

Ma reconnaissance également au groupe communication, composé d'Armelle Lechien, Clément Gallet, Jean-Louis Houberdon et Lucas Lévêque (jeune volontaire en service civique), groupe qui, profitant du temps dégagé pendant les deux confinements, a permis à la Fédération de réaliser : une plaquette de présentation (imprimée pour trois ans et complétée à l'intérieur par un flyer des projets, renouvelé chaque année), le nouveau site (plus attrayant et moins coûteux), le trombinoscope du CA et de l'OHF, la visioconférence d'aujourd'hui, une réflexion sur la refonte du calendrier partagé.

L'avenir de notre Conseil d'Administration est maintenant assuré. Afin d'anticiper le renouvellement du tiers sortant chaque année et de préparer de futurs nouveaux/nouvelles élu(e)s à leur mission, nous avons institué, à titre expérimental, un statut d'administrateur/administratrice associé(e) avec voix consultative. C'est le cas d'Armelle qui, après une année d'observation, proposera sa candidature aujourd'hui.

Cette fonction nouvelle sera inscrite dans nos statuts (à l'article 8) lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire que je vous propose d'organiser en 2022, le même jour que l'AG ordinaire.

Nous en profiterons d'ailleurs, aussi, pour rajouter dans les statuts (articles 12 ou 14) la référence aux réunions en visioconférence (organisation et validité des décisions) qui seront certainement amenées à se pratiquer à nouveau, en complément des réunions en présentiel.

Nous avons accueilli **pour 6 mois, un jeune volontaire en service civique: Lucas Lévêque.**

Ce dispositif en est à sa troisième année et a été mis en place sur proposition du Conseil Départemental et dans le cadre d'une convention avec la Ligue de l'Enseignement. Lucas a été accueilli du 15 janvier au 15 juillet.

Pour faciliter l'accueil de Lucas et dans la mesure où la FEPEM 35 n'a pas de local, nous avons également signé une convention avec l'Association Musicale de Haute Vilaine dont je salue la Présidente Sabah Lehuger.

La mission, malgré le premier confinement, a pu être menée à son terme et nous avons beaucoup apprécié le dynamisme, les compétences et le bon esprit de Lucas.

J'arrive à la fin de ce rapport moral et je ne peux faire l'impasse sur la crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'un an.

Cette période est très difficile pour l'ensemble des structures de la Fédération, psychologiquement pour toutes et tous, au niveau financier et organisationnel . Je pense en particulier aux équipes des structures d'enseignement mais aussi aux musiciens et choristes amateurs sans oublier les danseurs.

Les écoles de musique et conservatoires ont , malgré des décrets peu lisibles, des protocoles complexes, une DRAC quasi absente, réussi à maintenir une continuité pédagogique en visio ou en présentiel quand c'était possible. Malheureusement, les élèves adultes ont été grandement pénalisés.

Je tiens à attirer l'attention de l'AG sur les pratiques amateurs (orchestres et chorales) qui n'ont pu répéter, avec un protocole renforcé, qu'en janvier, février, septembre et une partie d'octobre. Je ne parle même pas des concerts. Vous avez toutes et tous fait preuve de créativité et de résilience.

Cette période a vu l'entrée dans nos pratiques des outils numériques. La FEPEM 35 devra les intégrer dans ses propositions de formation, tant pour les enseignants que pour les bénévoles.

Ces nouvelles pratiques doivent être mis en place comme un plus, une valeur ajoutée mais en aucun cas se substituer à la présence du professeur au côté de l'élève.

La FEPEM 35, à son niveau, a essayé de soutenir ses structures adhérentes :

- des mails d'information réguliers appelés « Gardons le contact » 16 au cours du premier confinement et 24 depuis le second confinement.
- Un courrier le 8 mai au Président du Conseil Départemental Mr Chenut(réponse reçue le 15 juin)
- Une lettre ouverte, envoyée le 13 décembre, aux élus de tous niveaux (nouvelle réponse du Conseil Départementale le 30 décembre)
- Un sondage en mai pour les structures d'enseignement
- Une présence quotidienne pour répondre à vos questions
- Deux réunions en visioconférence avec les écoles de musique associatives

Malgré seulement cinq mois plein d'activités, la FEPEM 35 a réussi à maintenir la plupart de ses projets en 2020. Je n'en dirais pas autant pour 2021.

L'Orchestre d'Harmonie de la Fédération a été le plus impacté et je pense surtout à David son directeur musical qui venait de prendre ses fonctions le 9 février (trois répétitions et deux concerts annulés en 2020 et à ce jour, deux répétitions et un concert en 2021).

La rencontre de Jeunes orchestres « O 4 vents » prévue le 16 mai a été reportée en 2022.

La Master Class clarinette avec Laurent Dehors.

La formation aux outils numériques a été reportée au 9 octobre 2021.

Je terminerai ce rapport moral par quelques pistes d'actions qui me tiennent à cœur :

- **Notre implication dans la métropolisation (nous rencontrerons prochainement Mr Tristan Lahais vice-président à la Culture de Rennes Métropole)**
- **La poursuite de l'achat de partitions pour l'OHF grâce à une subvention de la SEAM**
- **La constitution d'un parc de matériel (qui sera mutualisé) dans le cadre d'une subvention du Fond de Développement de la Vie Associative 2. La FEPEM 35 a déjà investi en 2020 dans un ordinateur portable, un vidéoprojecteur et un écran. La demande 2021 portera sur l'acquisition d'une sono.**
- **Le renforcement de nos services et particulièrement les offres d'emplois et le matériel mutualisé**
- **La formation des enseignants (partenariat avec Culture Lab 29 en remplacement d'ARMETI qui a cessé ses activités)**
- **La collaboration avec le CRR de Rennes et sa nouvelle directrice Hélène Sanglier.**
- **Un partenariat avec le Collectif Chant Choral en Bretagne qui vient de se mettre en place**

Il ne me reste plus qu'à vous exprimer mon immense plaisir à conduire, au quotidien, notre fédération et à renouveler ma gratitude aux membres du CA et à tous les responsables que j'ai croisés en 2020 .

Je vous souhaite une excellente Assemblée Générale.